



TAPs 5^e année, période 4 : du 4 mars au 12 avril 2019

École élémentaire de Meyne

Service du periscolaire 04 75 26 02 13

Il vous est possible d'inscrire votre enfant pour la période 4 des TAPs an V (année scolaire 2018-2019) du 8 au 12 février inclus auprès de Monique Julian-Achard coordonnatrice du Périscolaire de Meyne.

ATTENTION ! L'inscription aux TAPs de même qu'au service de restauration se fera en ligne (portail famille) pour la période 5. Une réunion d'information aura lieu fin mars pour vous présenter le logiciel et son fonctionnement.

Les familles dépourvues d'outil numérique pourront se rendre en Mairie pour se faire accompagner dans ces démarches. La date de la réunion et le détail de l'inscription en ligne vous sera communiqué en temps utile.

Nous vous rappelons que les TAPs fonctionnent par cycle de 6, 7 ou 8 semaines. Votre enfant est tenu d'y assister régulièrement pour qu'il bénéficie d'un réel apprentissage débouchant sur une production (petit spectacle, réalisation, confection d'objets). Vous voudrez bien informer la coordonnatrice en cas d'empêchement.

Vous trouverez au dos de ce flyer une liste d'activités par journée. La formation définitive des groupes sera affichée à l'école le 1^{er} jour de la période, c'est-à-dire le 4 mars sur la fenêtre de la cantine.

A.M. (Animateurs municipaux) : Monique Julian-Achard, Stéphane Barrier, Mourad Jaouadi et Aurélie Sueur se mettent en quatre pour que tout marche bien !

A.A. animateurs associatifs : le Basket Club Nyonsais, l'École de cirque «Badaboum», ASOFT, le CEDER (écologie citoyenne), le Carrefour des Habitants (cultures du monde) et le club d'escalade «Échanges Sports Nature»

Et auto-entrepreneurs : Gaïa du Rivau (arts plastiques), Céline Lemaitre (judo), Alexandra Vermorel (Culture polynésienne), Marie-Christine Louvet (Matériaux perdus) et Marie Cabrera (Poterie).

Date de la prochaine période : du 29 avril au 28 juin, inscriptions du 5 au 9 avril inclus.

Bien cordialement !

Pierre COMBES
Maire de Nyons

Colette BRUN-CASTELLY
Adjointe chargée de l'éducation et de la formation



TAPS Période 4

École élémentaire de Meyne

Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Tous sports A.M	Relais A.M	Il était une fois... A.A	Les techniques du coloriage A.M
Judo A.A	Arts plastiques ou poterie A.A	Créations de Pâques A.M	Basketball A.A
Grand jeu A.M	Culture numérique A.M	Les matériaux perdus A.A	Hip-Hop A.A
Cultures du Monde A.A	La Terre et nous A.A	Poterie ou grand jeu A.A / A.M	Tous sports A.M
Origamis A.M	Culture polynésienne A.A	Street Foot A.M	Jeux de balle A.M
Escalade A.M	Modelage Fimo A.M	Cirque A.A	Arts plastiques A.A
	Capoeira* A.A		

***La Capoeira** : chorégraphie venue du Brésil dont l'origine est un sport de combat, certains mouvements ressemble au Hip-hop.

Animateur municipal = A.M

Animateur associatif ou auto-entrepreneur = A.A

Les périodes des TAPS 2018-2019

Dates d'inscription

P5 : du 29 avril au 28 juin

du 5 au 9 avril inclus